



P.V. ASSEMBLEE GENERALE **Dimanche 29-12-2013, IBIS PARIS BERCY**

14 h Ouverture de l'AG par J. Ruiz...
Présents ou représentés : 27

Rapport d'activités par José RUIZ - Président.

La rupture de relations avec la Direction Technique Nationale, suite à notre conflit au sujet des séminaires de pré-saison pour les entraîneurs de la LNB en août 2010, nous a orientés à développer principalement notre activité vers le milieu professionnel et, au-delà, vers la collaboration avec les autres sports et la branche professionnelle.

Tout au long de ce mandat, nous n'avons jamais été associés aux travaux des traditionnelles Commissions Fédérales (excepté l'excellente Commission des Agents...) et cela nous a permis de constater, en définitive, leur modeste utilité...

Ainsi, le nouveau statut de l'entraîneur, mis sur pied par la précédente Commission Technique fédérale, comporte une incroyable multitude d'incohérences et de mesures d'une totale illégalité...et son application suscite nombre de questionnements qui restent sans réponse par manque de communication officielle...

La formation continue pour les entraîneurs des divisions nationales non professionnelles s'est avérée être une carence absolue, et la promotion des entraîneurs au travers des Trophées, ou d'autres structures de regroupement comme pouvait être l'AFEB, ont été étouffées...

Les Centres de Formation ont vu leur évaluation menée par des fonctionnaires éloignés de la pratique de notre sport, et leur agrément demeurer à leur seule initiative sans qu'une quelconque représentation du monde professionnel ne soit sollicitée.

Heureusement, « le bout du tunnel » est arrivé plus vite que prévu et aujourd'hui, la volonté et les orientations du Président SIUTAT ainsi que la mise en place d'une nouvelle Direction Technique, nous laissent augurer un meilleur avenir pour les entraîneurs, plus ambitieux et avec davantage de considération....

En même temps que nous avons poursuivi nos efforts sur les grands axes du mandat précédent, il nous faut :

- 1. Maintenir la participation au sein des différentes institutions et organisations partenaires...**
- 2. Améliorer et développer la communication externe et interne**
- 3. Elargir nos capacités de production d'outils, publications et moments d'étude destinés aux entraîneurs.**

Un nouveau besoin s'est imposé à nous de manière prioritaire, à savoir **la défense du salarié...** qui a accaparé une énorme partie de notre temps et dévoilé de nouvelles perspectives de notre activité syndicale...

Voici les grandes lignes et événements de ces deux années de vie syndicale ... et les perspectives qui marquent encore le chemin à poursuivre...

1-PARTICIPATION AUX INSTITUTIONS ET AUTRES ORGANISATIONS PARTENAIRES.

1.1-COMMISSION TECHNIQUE FEDERALE/DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Le manque total de relations avec la Commission Technique Fédérale, et la Direction Technique, interdit aujourd'hui à notre syndicat une quelconque visibilité dans l'application et le respect du Statut de l'Entraîneur.

Toujours organisé en trois parties pour couvrir les différents domaines de pratique, ce statut reste encore aujourd'hui incohérent, et en marge de la légalité.

En LNB, suite à notre action de contestation (boycott au séminaire de pro A/B de VILLEURBANNE en août 2010), un certain nombre de mesures, comme l'obligation de présence au séminaire de début de saison, ou la validité de la carte fédérale, ont été abolies...

En 2012, avec l'aide du Président BERAL, nous avons réussi à faire « clarifier » le texte, dont l'intention semblait être l'obligation pour les entraîneurs possédant le BEES 2°, de présenter le DEPB en plus, pour pouvoir exercer...

1.2-LIGUE NATIONALE DE BASKET

La LNB demeure notre principal partenaire et son fonctionnement aujourd'hui mérite notre inconditionnel soutien. L'équipe administrative en place couvre une activité considérable pour le suivi rigoureux des différents dossiers, et pour mettre en œuvre les innovations.

A. WESZ/J. RUIZ assistent au Comité Directeur.

Ch. DENIS a succédé à P. DONNADIEU pour les réunions préparatoires du ALL STAR.

F CHARNEUX intègre la Commission Formation et JFL, et sera au cœur du projet de « Camp de la Ligue » qui se tiendra en juin à Paris.

Le seul regret dans ce secteur restera le refus persistant de l'UCPB d'envisager une structuration plus poussée des Centres de Formation et de leur fonctionnement en instaurant un vrai staff d'encadrement sous la direction d'un Directeur Général (entraîneur) de la formation. Non pas que le travail réalisé et les résultats soient de mauvaise qualité, mais bien au contraire pour produire d'avantage de joueurs dont nos divisions ont besoin.

Le personnel d'encadrement s'avère souvent suffisant et compétent, malgré les difficultés d'organisation du temps de travail et de formation professionnelle continue. La quasi-totalité de nos collègues dénoncent le dépassement des horaires de travail et la quantité horaire consacrée à « autre chose que du basket ».

1.3-COMMISSION MIXTE PARITAIRE (Convention Collective du Basket Pro.)

Ces dernières années, les avancées conventionnelles ont été quasiment nulles et l'argument avancé par l'UCPB a souvent été la situation financière tendue des clubs, et plus particulièrement due à la perte du DIC (Droit d'image collectif)... Ni le SNB, ni nous, n'avons accepté cet argument contestable au vu de l'évolution des autres sports, et aussi des propres chiffres de notre activité (augmentation des budgets et des masses

salariales depuis la disparition du DIC, cas des entraîneurs non soumis au dispositif, etc....)

Nous voulons cependant conserver des relations constructives avec l'UCPB et on accepte aujourd'hui de tourner notre attention vers les acquis sociaux et professionnels non liés aux budgets. Il faudra tout de même un jour revoir l'augmentation des salaires qui restent figés depuis 2005.

Le SCB a présidé cette commission pendant la saison 2012-13, et trois avenants ont été actés, dont la signature devrait intervenir très prochainement.

- Minimas de salaire pour les entraîneurs de Centre de Formation de Pro B
- Correction des textes initiaux
- Abandon du recours au temps partiel pour les entraîneurs.

1.4-ASSOCIATION FRANCAISE DES ENTRAINEURS DE BASKET

Afin d'éviter la disparition de l'AFEB, le SCB s'est porté à son secours avec plusieurs objectifs :

- Actualiser ses statuts et composer un nouveau Bureau
- Maintenir l'édition de la revue Pivot et la faire paraître sous « forme papier »
- Relancer l'organisation de colloques...

Avec beaucoup de difficultés, on peut dire que ces trois objectifs auront été atteints.

La revue PIVOT verra sous quelques jours la parution d'un numéro spécial double regroupant les éditions 7 et 8...ce qui fera au total deux années de vie, avec une qualité chaque jour meilleure...

Les 25 et 26 mai 2013 s'est déroulé à Chalon/Saône un colloque organisé par l'AFEB/SCB en partenariat avec l'Elan Chalon et la Ligue de Bourgogne, qui à regroupé 67 entraîneurs, et des intervenants de prestige (Alain WEISZ, Paco GARCIA, Fred AUBERT.) Le bilan de cette organisation laisse tout de même un sentiment de déception à cause de sa participation très moyenne, malgré un prix très réduit, et le résultat financier négatif de 4654€. Sans doute devons nous retenir les enseignements de cet épisode pour les organisations futures.

Enfin, pour ce qui est de l'ajustement des statuts et de la composition du Bureau, nous sommes passés de 28 membres à 9, avec des statuts types revus par un cabinet juridique.

Les prochaines élections sont prévues en juin 2014... Le SCB envisagera à cette occasion pour le nouveau mandat, la forme optimale d'accompagnement...

1.5-FEDERATION DES ENTRAINEURS PROFESSIONNELS

Créée en 2008 pour rassembler des professionnels dont l'évolution du métier et les préoccupations dépassaient alors les limites « disciplinaires », la FEP devait donc inévitablement grandir dans sa composition et dans son champ d'action... Le Syndicat des Entraîneurs Professionnels de Volley Ball est venu rejoindre la structure en 2009, et en 2010 les arts martiaux.

La présidence de la FEP, est encore aujourd'hui assurée par le Rugby... avec un accord tacite de l'ensemble des syndicats membres.

Animée principalement par Thibaut DAGORNE de l'UNECATEF et Sylvain ROSSETTO de la CFDT, la FEP se manifeste en permanence auprès de toutes les institutions sur les sujets d'actualité, pour faire connaître et représenter les entraîneurs (CNOSF, ASSOC des LIGUES, ARJEL, POLE EMPLOI, MINISTERE, BRANCHE PRO...).

En 2013, outre ces nombreux contacts, la FEP a édité un document de contribution au développement du sport regroupant un certain nombre de propositions sur :

- les professions réglementées, enjeux des diplômes et des qualifications (respect du Code du Sport, aménagement des titres protégés, adéquation emploi-formation...)
- la gouvernance des institutions sportives (relations sport fédéral/sport pro. CNOSF,)
- l'éthique et la responsabilité des acteurs (agents, paris sportifs, valeurs éducatives...)
- l'accompagnement des pros de l'encadrement sportif inscrits en tant que demandeurs d'emploi...
- le savoir-faire français : le rayonnement de la France à travers le sport et la mobilité internationale de ses entraîneurs...

Ce document a été présenté et remis aux principales institutions sportives et politiques du pays (Ministère, CNOSF, Assemblée nationale, Senat, ALP...)

Tout au long de 2013, une série de réunions a eu lieu avec les principaux interlocuteurs de Pôle Emploi afin de signer un accord de partenariat prioritaire pour la formation et la réinsertion professionnelles des entraîneurs sans emploi. Une signature à de grandes chances d'aboutir courant 2014.

1.6-CONFEDERATION NATIONALE DES EDUCATEURS SPORTIFS

On ne dira jamais assez les liens qui depuis 1996 nous relient à la CNES... Depuis toutes ces années, la Confédération Nationale des Educateurs Sportifs, nous a permis de suivre au plus près et au plus juste, l'évolution sociale du sport par la participation aux diverses commissions de la CCNS, et aux variations politico-juridiques du Ministère des Sports.

Philippe BROSSARD, Secrétaire de la CNES, suit et participe à nos travaux de la Commission Mixte Paritaire du basket Pro.

1.7 CONFEDERATION FRANCAISE DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL (CFDT)

C'est aujourd'hui notre structure d'accueil, qui nous garantit, ainsi qu'à nos adhérents (et aux entraîneurs en général), la sécurité professionnelle, et la représentativité syndicale...

Elle donne à notre syndicat la possibilité de :

- 1-conseil pendant la négociation et avant toute signature contractuelle...
- 2-médiation avec le club employeur sur les conditions de travail en cours d'exercice.
- 3-assistance par défenseurs du salarié lors des entretiens préalables
- 4-aide juridique et financière pour les recours en justice...
- 5-information et séquences de formation professionnelle...

6-surveillance du respect des professions réglementées. Thibaut DAGORNE siège à la CRQ (Commission de Reconnaissance des Qualifications), qui examine les demandes d'autorisation d'exercer pour les ressortissants diplômés d'autres pays.

La CFDT joue un rôle de premier plan (1ère organisation syndicale représentative après les dernières élections professionnelles...) par sa présence et son activité dans toutes les commissions de la CCNS.

Un administrateur, embauché et mis au service des syndicats, surveille quotidiennement toutes les jurisprudences liées au sport, les évolutions législatives et débats, et coordonne les demandes d'assistance dans les cas de litige entre entraîneurs et employeurs et/ou institutions... Il a dans le courant de l'année organisé une journée d'information sur l'entourage juridique, réglementaire et social du travail pour quatre de nos collègues.

Depuis septembre 2013, un numéro d'appel () est à disposition des adhérents pour répondre à toutes questions liées aux aspects administratifs, juridiques et sociaux des salariés.

2- AMELIORER ET DEVELOPPER LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE DU SYNDICAT

2.1 TROPHEES DU « COACH de l'ANNEE »

Depuis 1986, le SCB continue d'organiser et en partie financer les diverses distinctions décernées aux entraîneurs, pour contribuer à la mise en valeur de leur travail et faire connaître notre profession.

La collaboration avec la DTBN s'est achevée en 2011 afin de maintenir l'indépendance et la part faite au vote des professionnels dans la désignation du Coach de l'Année et éviter la mainmise voulue par la DTBN au détriment du monde professionnel.

Les élections du secteur « LNB » seront, à l'avenir, réalisées uniquement avec les médias du basket et leur remise sera sous responsabilité LNB, lors de la soirée des trophées...

L'élection du Coach LFB, reste aujourd'hui « sous dépendance » de la Fédération, mais le SCB continue de procéder à l'élection par les pairs.

En Ligue 2 et NM1, le Trophée reste entièrement organisé, financé et remis par le syndicat, à l'occasion d'un match à domicile dès le début de la saison suivante... Seuls les entraîneurs de ces divisions votent pour un de leurs pairs !!!

Le Trophée de Coach de l'année NM1, est baptisé le Trophée SCB-CATCH and SHOOT.

2.2 EVOLUTION DU SITE INTERNET

Notre site Internet a très peu évolué aussi bien pour l'information que pour l'archivage de documents et notes de notre activité.

C'est une des nos grandes ambitions, et le principal projet d'avenir qui verra le jour dès le mois de janvier 2014.

Le site, sous le nom de « SCB-France.com », remplira toujours son rôle d'archive d'informations pratiques et réglementaires, et il sera toujours consultable par voie Internet traditionnelle.

Il sera accompagné du « fil des entraîneurs » sur Face book, Twiter et réseaux sociaux pour divulguer l'info du quotidien, et aussi les communications utiles...

Une Newsletter mensuelle verra le jour, reprenant l'info en synthèse du mois écoulé, et les communications officielles éventuelles, ainsi que les appels à cotisation...

Le dispositif sera complété par la mise en service d'une application Apple et/ou Androïde, actuellement à l'étude...

2.3 LA REVUE PIVOT

La revue PIVOT, publication trimestrielle de l'AFEB est envoyée aux adhérents du SCB, et comporte une rubrique « Métier de l'entraîneur », avec des thèmes plus particulièrement adressés aux entraîneurs professionnels **de tous niveaux**.

Pendant ce mandat, sont parus les numéros de 1 à 6, avec un double numéro 7/8, déjà à l'impression. C'est un énorme travail dont notre collègue Matthieu POUILLOT est le principal et très méritant réalisateur...

3-ELARGIR NOTRE CAPACITE DE REALISATION D'OUTILS, PUBLICATIONS ET PRODUCTIONS D'EVENEMENTS DESTINES AUX COACHES.

3.1 PUBLICATIONS

Ce sera, en même temps qu'un objectif non atteint, une déception pour ce mandat. Sans doute occultée par la parution de la revue et le manque de temps (et de volontaires...), l'édition de COACHING DIGEST III, consacré à la formation des joueurs, n'aura pas vu le jour. Ce n'est que « reculer pour mieux sauter... »

3.2 COLLOQUES

Les 25 et 26 mai 2013, une tentative un peu décevante a vu le jour, en collaboration avec l'AFEB et l'Elan Chalon.

Malgré l'excellent plateau proposé et la participation financière réduite au plus juste, le nombre de participants s'est inscrit tardivement sans réellement atteindre un nombre satisfaisant.

Il en restera néanmoins un excellent souvenir pour les présents, des pistes pour une nouvelle tentative plus aboutie, et un déficit de 4764 €.

3.3 BOURSE A L'EMPLOI

C'est encore un chantier incomplet à la fin de ce mandat, dont l'utilité demeure aux yeux de tous incontournable pour aider au contact entre clubs et entraîneurs à la recherche d'emploi...

Nul doute qu'il doit faire partie des priorités d'avenir.

4-DEFENSE DU SALARIE

Pendant ce mandat nous avons du faire face à un nombre très important de litiges entre entraîneurs et leurs clubs, avec dans la plupart des cas des licenciements au final.

Toutes les divisions ont été concernées, mais la résolution et les issues ont été très différentes.

Pro A	5	Pro B	3	NM1	3
NM2	1	LFB	4	NF1	5
Autres	8				

Notre activité dans chacun de ces cas a été très variable, avec beaucoup plus de travail et d'interventions dans les divisions les plus basses...

Dans les cas de Pro A et Pro B et LFB, notre rôle s'est souvent limité au conseil et à l'information, sans aucun besoin de relations contentieuses...

Pour les divisions inférieures, il aura parfois fallu négocier pendant des semaines, voire des mois, dans des situations quasi limite au harcèlement.

Les résultats obtenus peuvent être considérés comme satisfaisants dans la mesure où nos collègues ont pu partir avec des indemnités conséquentes.

Dans quelques autres cas plus rares, nous avons du recourir aux prudhommes, et les affaires suivent leurs cours encore aujourd'hui.

Le dispositif aujourd'hui organisé est le suivant :

- 1- Contact SCB et analyse de la situation...
- 2- Médiation directe si possible (pas de convocation préalable au licenciement)
- 3- Contact de l'Union Régionale Interprofessionnelle et désignation d'un Défenseur du salarié si convocation et/ou mise à pied...préalable au licenciement
- 4- Ouverture dossier CNAS si saisie juridique
- 5- Préparation dossier avec l'avocat choisi par l'entraîneur ou proposé par le SCB

Il est très fréquent que les avocats entrent en contact avec nous afin d'éclaircir les incidences des textes conventionnels et de savoir précisément quel texte s'applique à chaque cas (Chapitre 9 ou chapitre 12, CCBBP...?)

A terme, le SCB espère pouvoir établir un réseau le plus complet possible

CONCLUSION

Ce bilan d'actions, certes pas exhaustif, dont beaucoup d'actions pourraient être d'avantage, n'a pas d'autre ambition que de donner un aperçu du nombre de dossiers traités, de contacts établis, de réunions suivies...

Il a été rendu possible par le travail de quelques membres du Bureau, et aussi par l'aide d'autres membres dont les actions ponctuelles soutiennent nos actions, et surtout grâce à la confiance de la profession dans sa quasi généralité.

Merci à tous.

Je terminerai, en vous rappelant que le précieux renouvellement de votre soutien par la cotisation est indispensable, non seulement sur le plan financier, mais aussi, et surtout, sur le plan de la représentativité sans laquelle toutes nos entreprises rencontreraient une audience et une considération très limitées.

Merci de votre attention.

José RUIZ
Président

Rapport financier par Francis CHARNEUX - Trésorier.

B-Association							24/1213
		Bilan pour un exercice					
2013 - COMPTE COURANT							
	Cat/ Sous-cat.			Débit		Crédit	Solde
REVENUS							
Revenus de gestion courante							
Cotisations des membres				0		4 492,00	4 492,00
		Total Revenus de gestion courante					4 492,00
Revenus exceptionnels							
Subvention LNB				0		40 000,00	40 000,00
		Total Revenus exceptionnels					40 000,00
Revenus financiers							
Revenus des valeurs de placement				0		1 925,00	1 925,00
		Total Revenus financiers					1 925,00
					Total REVENUS		46 417,00
DEPENSES							
Achats							
Fournitures diverses				154		0	-154
		Total Achats					-154
Cotisations et licences versées							
Cotisations à l'instance Nationale				3 113,00		0	-3 113,00
Cotisations diverses versées				215,48		0	-215,48
Licences versées pour les membres				120		0	-120
		Total Cotisations et licences versées					-3 448,48
Déplacements, missions et réceptions							
Frais de déplacements				22 564,28		0	-22 564,28
Frais de pots (AG, ...)				7,15		0	-7,15
Frais de restaurants				920,35		0	-920,35
Frais d'hébergements				751,3		0	-751,3
		Total Déplacements, missions et réceptions					-24 243,08
Documentations							
Documentation générale (journaux)				704,25		0	-704,25
Documentation technique				192		0	-192
		Total Documentations					-896,25
Frais d'intervenants extérieurs							
Honoraires (avocats, experts, ...)				2 596,97		0	-2 596,97
		Total Frais d'intervenants extérieurs					-2 596,97
Frais financiers			Non affecté :	13,5		0	-13,5

Intérêts bancaires (agios)				9,2		0	-9,2
		Total Frais financiers					-22,7
Frais postaux et télécommunications							
Frais de télécopie				240,48		0	-240,48
Frais de téléphonie				2 707,36		0	-2 707,36
		Total Frais postaux et télécommunications					-2 947,84
Primes d'assurance							
Assurance des personnes				1,95		0	-1,95
		Total Primes d'assurance					-1,95
Publicités, relations publiques							
Catalogues et imprimés				269,1		0	-269,1
		Total Publicités, relations publiques					-269,1
Services bancaires et assimilés							
Frais de tenue de compte				68,8		18,4	-50,4
		Total Services bancaires et assimilés					-50,4
						Total DEPENSES	-34 630,77
						Bilan de l'exercice :	11 786,23

Elections Bureau 2013/2015 par Ph. BROSSARD - CNES.

L'appel à candidature pour l'élection 2013-2015 à été lancée par voie de mail, courrier, Internet dès le 1^{er} novembre 2013, avec une date limite de réponse le 20/11/13.

Quatorze candidatures sont parvenues dans les délais :

**BUFFARD Laurent-CHARNEUX Francis-COURCIER Fabrice-DENIS Christophe
DHULU Olivier-LE MINOR Olivier-MAUCOUVERT Patrick-POUILLOT Mathieu
ROMEYER Fabien-RUIZ José-SENEGAL Jean-Michel-VALIN Rémy
VANBIERVLIET Jérôme-WEISZ Alain**

Dès le 27 novembre les adhérents à jour de cotisation ont reçu :

- la convocation pour l'AG
- un pouvoir en cas d'absence
- le matériel pour le scrutin selon la procédure « par correspondance »

Les votes ont été adressés et collectés au siège de la CNES (Confédération Nationale des Educateurs Sportifs), et le dépouillement à été fait par Ph Brossard, Secrétaire général CNES, lors de l'AG du 29/12/13 à Pris.

Scrutin : 47 inscrits

27 votants (58%)

21 votes par courrier (dont 1 nul)

2 pouvoirs (dont 1 nul)

4 votes en présence (Charneux, Ruiz, Lebuy, Le Coester)

Après vérifications, la nouvelle composition du Bureau, tenant compte des votes obtenus, sera donc :

RUIZ José
CHARNEUX Francis-BUFFARD Laurent
COURCIER Fabrice
SENEGAL Jean-Michel

POUILLOT Matthieu
ROMEYER Fabien
WEISZ Alain
DENIS Christophe
MAUCOUVERT Patrick
VALIN Rémy
LE MINOR Olivier
DHULU Olivier
VANBIERVLIET Jérôme

Le détail des votes reste consultable sur demande...

Lors de la prochaine réunion de Bureau prévue le 15 Février 2014, seront attribuées les diverses responsabilités et rôles pour le nouveau mandat.

Fin de l'AG à 17heures

p/o le nouveau Bureau
F Charneux J Ruiz